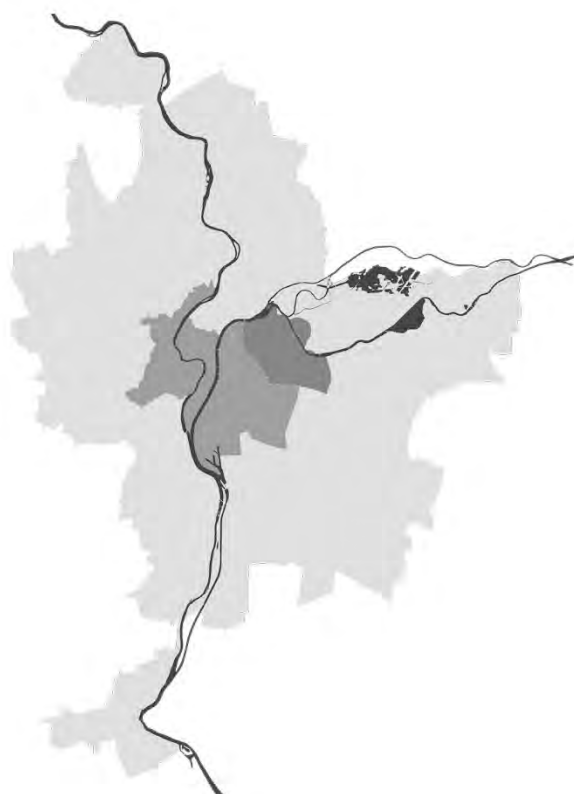


## VILLEURBANNE

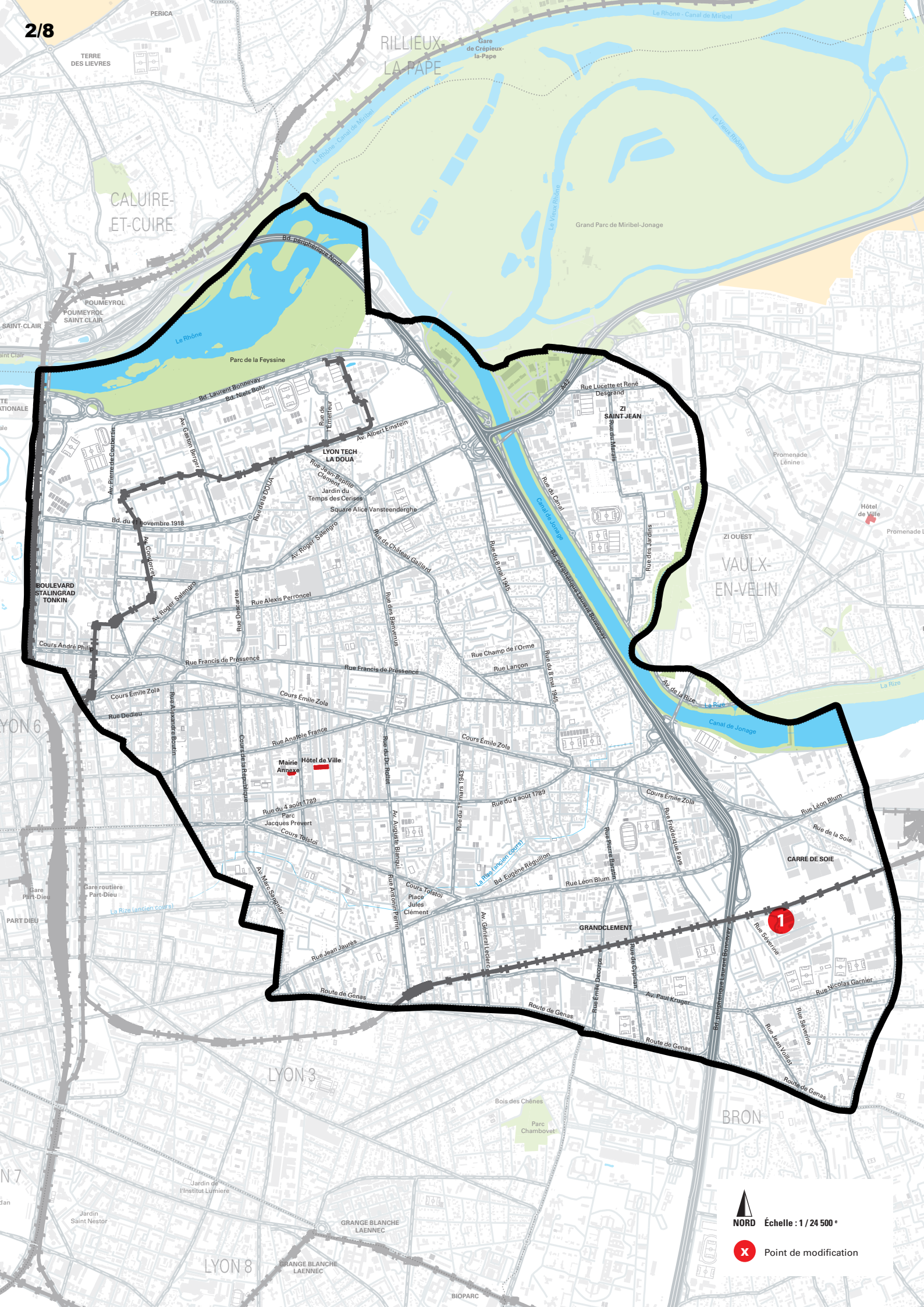


### PROJET DE MODIFICATION N°2

Dossier d'enquête publique

2020





 **NORD** Échelle : 1 / 24 500 °

 **Point de modification**

## VILLEURBANNE

## Rapport de présentation : exposé des motifs des changements apportés

*(Art. R151-5 du code de l'urbanisme)*

## O Point 1

**Objectif :** Prendre en compte le porter à connaissance (PAC) du Préfet du Rhône en date du 16 septembre 2019 concernant les risques technologiques relatifs à la société Safran Landiing Systems située 7 avenue de Bel Air à Villeurbanne.

Inscrire des servitudes d'urbanisme destinées à maîtriser l'urbanisation autour de l'installation classée.

**Conséquence :** Inscription de périmètres relatifs aux risques technologiques ZPI, ZPR, ZPE et ZP autour du site de la société Safran Landiing Systems située 7 avenue de Bel Air.

# LEGENDE DES PLANS

## C.2.8 Risques naturels et technologiques

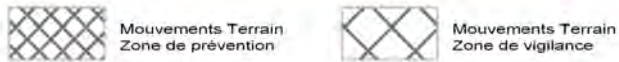
1/5000<sup>e</sup>

## LES PERIMETRES DE RISQUES

### PRÉVENTIONS DES RISQUES TECHNOLOGIQUES



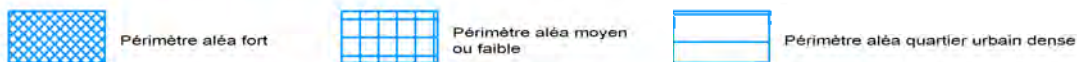
### PRÉVENTIONS DES RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN



### PRÉVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU

Cours d'eau non-domaniaux

#### non couverts par un PPRNI



### PRÉVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR RUISSELLEMENT

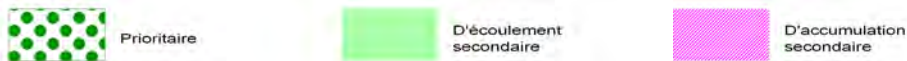
#### Périmètres de production



#### Axe d'écoulement



#### Périmètres d'écoulement et d'accumulation



### AVERTISSEMENT :

Les risques d'inondation et technologiques peuvent également faire l'objet de périmètres de prévention des risques naturels d'inondation ou de périmètres de prévention des risques technologiques consultables dans les annexes au titre des servitudes d'utilité publique conformément à l'article R151-51 du code de l'urbanisme (dans le dossier d'agglomération pour les PPRNi et dossiers de commune pour les PPRT).



# PLU-H OPPOSABLE

Commune de VILLEURBANNE

## C.2.8 Risques naturels et technologiques

Point n° 1

0 100 200 m





**EVOLUTION DU PLU-H**

MODIFICATION N°2 - ENQUETE PUBLIQUE

Commune de VILLEURBANNE

**C.2.8 Risques naturels et technologiques**

Point n° 1

0 100 200 m

